

Conseil Municipal du 09 Novembre 2010

- 1° **Classement en zone ENS du Marais d'Altviller. (Intervenants M. Gaël BEHR et M. Florent HAYOTTE)**
- 2° **Indemnités de sinistres**
- 3° **Travaux 2011 - Subventions**
- 4° **Divers**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. DERU Claude – M. BIEGEL Fernand – M. SENSER Gérard
M. MULLER Serge – M. MONTALBANO Jean Pierre – Melle PICQ Anne-Louise
M. GERARD Michel – M. MATZ Jean-Pierre – Mme TALAGA Joëlle
M. CLAMME André

Absents excusés – M. PENNERAD Pascal – Mme DE GOBBI Sarah – Melle WEINACKER Angèle

Procuration : Mme DE GOBBI Sarah donne procuration à M. DERU Claude
M. PENNERAD Pascal donne procuration à M. MATZ Jean-Pierre
Melle WEINACKER Angèle donne procuration à M. CLAMME André

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme TALAGA Joëlle est nommée secrétaire de séance, Madame THIEL Marie Noëlle étant auxiliaire du secrétaire.

1° Classement en zone ENS du Marais d'Altviller. (Intervenants M. Gaël BEHR et M. Florent HAYOTTE)

Après un rappel de l'étude très complète réalisée en 2008 sur le Marais d'ALTVILLER , il est demandé au Conseil Municipal de classer en zone E.N.S. (Espace Naturel Sensible) une partie de la zone du « Weihergraben » environ 15 hectares.(de délimiter avec exactitude cette zone humide et d'en connaître son potentiel écologique).

Après diverses explications de M. Gaël BEHR (Technicien Rivière du SIANA et M. Florent HAYOTTE (Chargé de mission auprès du Conseil Général de la Moselle) le conseil municipal décide de délibérer sur le sujet lors du prochain conseil municipal.

2° Indemnités de sinistres

Deux indemnités de sinistre nous sont parvenues des Assurances KIEFFER.

- 1) Concerne le sinistre du 14 juillet 2010 une forte rafale de vent a endommagé le cadre de protection du vitrail de l'Eglise.

Le coût du préjudice	3 713.00€
Franchise tempête	1 342.00€
Reçu chèque des assurances Kieffer	2 371.00€

- 2) Concerne le sinistre du 26 avril 2010 de l'incendie de la poubelle du foyer.

Peinture	897.00€
Nettoyage Caronet	136.62€
Poubelle	137.00€
Franchise	270.00€
Reçu chèque des assurances Kieffer	878.00€

Après en délibéré le Conseil Municipal accepte les indemnités de sinistre telles que proposées par les Assurances KIEFFER

3° Travaux 2011 - Subventions

Concerne les travaux d'extension de la nouvelle salle d'éveil et de jeux de l'école pour un montant de 306 687,00 € HT ainsi que les travaux d'isolation sur les anciens bâtiments de l'école pour un montant de 45 329,00 € HT.

Après en avoir discuté le Conseil municipal donne l'autorisation à M. le Maire de faire les différentes demandes de subventions auprès des personnes et institutions concernées.

4° Divers

La Commune participe aux frais de départ de l'Abbé DOUVIER et de l'arrivée de l'Abbé PIOTR. Le coût total de la manifestation était de 672,86 € à partager entre les sept Communes membres de la Communauté du Vahl, d'où une participation de 96,12 € par Commune. Un titre a été émis par la Commune de LANING pour un montant de 96,12 €.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER le 15 NOVEMBRE 2010

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques